

Veillez trouver ci-dessous le texte que nous aimerions voir consigné dans le registre concernant le PADD de Bonnevaux.

« La décision de "sanctuariser" le village de Bonnevaux, alors que dans les autres hameaux il serait possible de construire autrement qu'en schiste, et que de plus on officialise la possibilité d'installer caravane, mobile home ou bungalow autour des villages autres que Bonnevaux m'interpellent au plus haut degré. Je trouve cela une fois de plus discriminatoire et globalement on retrouve le leitmotiv habituel : "On est pour, mais chez les autres" ! Le village de Nojaret et celui du Bosc, entre autres, sont encore pratiquement préservés et nous souhaitons qu'ils le restent. Ces hameaux doivent à tout prix garder leur cachet, c'est ce qui fait leur attrait et qui nous a incité à acheter il y a 40 ans à Nojaret. C'est également ce patrimoine remarquable qui draine les nombreux randonneurs et amis qui y passent et qui apprécient. Des villages de ce type et dans cet état deviennent de plus en plus rares car les stigmates de la civilisation "moderne" ne les ont pas encore atteints. Un patrimoine d'une telle qualité se préserve pour en faire profiter les générations à venir, elles nous en seront reconnaissantes. Il y a assez de villes et de bourgs dans la région où tout a été ou est autorisé et qui permettent de donner libre cours à des innovations dans le domaine de l'architecture et des habitats alternatifs ».

En vous remerciant nous vous prions d'agréer, Madame le Maire, nos respectueuses salutations.

Christine et Marc ALIX